

<https://doi.org/10.18778/0208-6050.28.06>

Yves-Henri Nouailhat

LE CANADA ET LA CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT DE 1932

Le Canada ne joue pas un rôle de premier plan dans les efforts exercés à la Société des Nations après la première guerre mondiale pour réduire les armements¹. Ce pays, dont les armements sont minimes, ne se sent pas menacé. Les relations avec les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, seuls Etats qui, pour des raisons géographiques, pourraient faire peser une menace, sont excellentes. Il réalise cependant qu'un haut niveau d'armements dans certains Etats risque de contribuer à l'éclatement d'une guerre générale. Ce sont surtout les grandes armées de terre qu'il faudrait condamner car la flotte britannique représente pour lui une protection et non une menace². Ses dirigeants sont donc favorables aux propositions de désarmement qui pourraient être émises, sans pour autant être très actifs dans les débats. Le Canada participe à la „commission préparatoire" qui siège à Genève de mai 1926 à janvier 1931 en vue de la future Conférence du Désarmement.

A la XI^e Asssemblée Générale de la SDN en 1930, Sir Robert Bor-

¹ Voir notamment F. P. Walters, *A History of the League of Nations*, London 1952, 2 vol.; R. Veatch, *Canada and the League of Nations*, Toronto 1975; S. M. Eastman, *Canada at Geneva: An Historical Survey and Its Lessons*, Toronto 1946 (Canadian Institut of International Affairs); G. Carter, *The British Commonwealth and International Security*, Toronto 1947; R. Bothwell, N. Hillmer [ed.], *The In-Between Time. Canadian External Policy in the 1930s*, Toronto 1975; EAYRS [James], *In Defence of Canada. From the Great War to the Great Depression*, Toronto 1964; H. L. Keenleyside et al., *The Growth of Canadian Policies in External Affairs*, Durham 1960 (notamment James Eayrs, *A Low Dishonest Decade: Aspects of Canadian Policy, 1931—1939*); F. H. Soward, *Canada and the League of Nations*, Ottawa (1931), The League of Nations Society in Canada; D. Page, *Canadians and the League of Nations before the Manchurian Crisis*, Toronto 1972; L. B. Pearson, *Mike: The Memoirs of the Right Honourable Lester B. Pearson*, vol. 1, 1897—1948, Toronto 1972.

² Veatch, *op. cit.*, p. 61.

den, qui dirigeait la délégation canadienne, indique avec clarté la position de son pays irrité par les lenteurs avec lesquelles les grandes puissances avaient jusqu'ici envisagé la réduction générale des armements pourtant annoncée depuis 1919. „Je dois dire avec respect que, à cet égard, la Société des Nations comparait aujourd'hui devant le tribunal de l'opinion publique. Le poids des armements est vraiment intolérable; leur maintien est une menace perpétuelle pour la paix"³. Aristide Briand lui avait éloquemment répliqué en insistant sur les récents progrès électoraux des Nazis aux élections générales en Allemagne et en faisant remarquer au représentant du Canada qu'il exprimait les vues d'un pays qui se sentait à l'abri de tout danger.

1. LA POSITION CANADIENNE SUR LE DÉSARMEMENT À LA VEILLE DE LA CONFÉRENCE DE 1932

L'examen des archives et des correspondances montre d'abord que les responsables canadiens avaient en fait une conscience très aigüe des difficultés et de la complexité du problème du désarmement. Les Canadiens s'efforcent en effet de comprendre à la fois la position des Français et celle des Allemands. Ainsi, dans une conférence donnée devant l'Institute of International Affairs le 28 X 1931, L. P. Pearson, alors premier secrétaire au ministère canadien des Affaires extérieures, analyse avec précision les arguments des deux partis⁴: „pas de désarmement sans sécurité", „pas de sécurité sans désarmement". „Le problème crucial — remarque-ti-il — est la question franco-allemande. De la solution de cette question, dépend le sort de tout le mouvement de désarmement. C'est le comble de l'illusion que de se disputer à propos de limitations en pourcentages ou en dépenses ou par tel autre moyen tant que cette question demeure non résolue. Pearson décrit tour à tour les arguments des Français (trois invasions en un siècle) et ceux des Allemands (les Français ont, eux aussi, envahi l'Allemagne et ont provoqué des réactions allemandes). Le coeur du problème franco-allemand est constitué par le règlement de Versailles: „Personne n'a le droit de reprocher aux Français leur insistance concernant la sécurité".

D'un autre côté, les Français doivent comprendre que „les armements n'ont jamais garanti la sécurité" et que „les armements créent

³ *Société des Nations, Débat de la XIe Assemblée Générale, 31 septembre 1930*, p. 163.

⁴ *The Political Aspects of the Desarmement Conference*, Archives Publiques du Canada [A.P.C.], *Ralston Papers*, MG 27 III, B 11, vol. 6.

la course aux armements". Pearson insiste bien sur l'abîme qui sépare les positions française et allemande. Il ajoute qu'il faudrait que cet abîme soit comblé, si l'on veut espérer régler le problème du désarmement.

Par ailleurs, la doctrine française des „sanctions automatiques" contre un Etat agresseur ne sont pas admises par la Grande Bretagne ni par les Dominions⁵.

Le 1 X 1931, le consul général allemand au Canada demande à O. D. Skelton, sous-secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, si le gouvernement allemand pourra compter sur le Canada, à la Conférence du Désarmement, pour appuyer ses deux demandes concernant la réduction des armements et l'égalité des droits pour toutes les nations. Skelton répond qu'il lui est impossible d'indiquer quelle sera l'attitude du Canada au moment de la Conférence, un comité inter-départemental préparant pour le moment un rapport qui doit être examiné par le gouvernement⁶.

Le gouvernement canadien n'attend pas de la Conférence du Désarmement des résultats spectaculaires, mais il pense qu'elle peut tout de même avoir quelque utilité: La France acceptera peut-être de réduire ses armements si les autres acceptent de les réduire. Il en ressortira peut-être une réduction des dépenses d'armement. Dans une conférence „les phases du désarmement" donnée le 8 IV 1928 devant le Canadian Club of Montréal, le colonel Ralston, ministre de la Défense, affirmait qu'il y avait une place pour le Canada dans le mouvement pour le désarmement: son pays avait en quelque sorte donné l'exemple puisqu'il se contenait d'une armée de 3300 hommes, plus 500 hommes dans l'aviation et 500 dans la Marine, soit au total un peu plus de la moitié des forces dont dispose alors le Guatemala⁷. Le ministre remarquait aussi que son pays n'était pas à la veille de diminuer ses maigres forces puisqu'il avait pris tant d'avance en matière de désarmement. Pour le colonel Ralston, le Canada doit faire connaître au monde ses propres expériences nationales et sa conviction de la valeur du „bon voisinage et du règlement pacifique des litiges internationaux"⁸.

Une commission interministérielle avait été mise sur pied pour préparer la Conférence. Elle comprenait des représentants des ministères des Affaires extérieures et de la Défense: le sous-secrétaire

⁵ A.P.C., *Ralston Papers*, MG 27 III, B 11, vol. 6.

⁶ Résumé de la Conférence entre le Dr Skelton et le consul général d'Allemagne, M. Kempff, jeudi 1 X 1931, A.P.C., *Bennett Papers*, microfilm 425.

⁷ A.P.C., *Ralston Papers*, MG 27 III, B 11, vol. 6.

⁸ *Ibidem*.

d'Etat aux Affaires extérieures, le chef d'Etat-Major général et le chef d'Etat-Major de la Marine ainsi qu'un certain nombre d'autres membres formant un sous-comité, présidé par Lester B. Pearson, premier secrétaire au Département des Affaires extérieures et composé du Lieutenant Colonel Harry Crerar, de trois autres officiers (Commander W. B. Hynes, R. N. Director of Naval Intelligence, Lt Commander R. H. Wood, R. C. N, Staff Officer Intelligence, Sqd Leader A. L. Cuffe, Deputy Minister, R.C.A.F.) ainsi que deux troisièmes secrétaires (Norman Robertson et A. Rive du Département des Affaires extérieures)⁹. Grâce au travail effectué par ce comité, les délégués canadiens étaient bien informés à l'ouverture de la Conférence.

Quant à la délégation canadienne à la Conférence du Désarmement, elle comprenait le Très Honorable Sir Georges Perley, ministre sans portefeuille, ancien haut commissaire à Londres pendant la première guerre mondiale, l'Honorable Maurice Dupré, Solicitor General, et Miss Winnifred Kydd, présidente du Conseil National des Femmes du Canada, comme délégués proprement dits. En outre le Dr Riddell, représentant canadien permanent à la SDN, le Major-Général Mc Naughton, et L. B. Pearson, premier secrétaire au Département des Affaires extérieures, sont conseillers techniques et servent également du suppléants aux délégués en titre. Pearson assure le secrétariat de la délégation.

Lorsque Sir Perley rentre au Canada au début de mai 1932 ainsi que Miss Kydd d'ailleurs, Dupré le remplace comme chef de la délégation canadienne. Quant à Mc Naughton et Pearson qui retournent également au Canada avant la fin de la session, ils sont remplacés respectivement par le lieutenant-colonel Crerar de l'Etat-Major général et par T. A. Stone, deuxième secrétaire de la légation à Paris¹⁰.

La désignation de Mlle Kydd été particulièrement approuvée par diverses associations féminines telles que l'Associations des Femmes conservatrices de la Cité et du District de Québec ainsi que par l'Alliance canadienne pour le vote des femmes au Québec¹¹. L'idée de faire appel à la présidente du Conseil National des Femmes avait été donnée à Bennett par le Dr Skelton, sous-secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures. Lester B. Pearson raconte dans ses Mémoires l'heureuse surprise du Premier Ministre Richard B. Bennett de découvrir que

⁹ Skelton au Haut-commissaire à Londres, 24 VI 1931, A.P.C., *Bennett Papers*, Box 325.

¹⁰ A.P.C., *Bennett Papers*, Box 425.

¹¹ A.P.C., *Bennett Papers*, Box 427 Correspondances des 19 et 22 II 1932.

Miss Kydd, Dean of Women à Queen's University, était une élégante jeune femme de moins de trente ans¹².

Par ailleurs, des mouvements — telle la Fédération des Clubs conservateurs de la cité et du district de Québec — félicitent le Premier Ministre d'avoir choisi Maurice Dupré, Solliciteur général du Canada, pour faire partie de la délégation canadienne¹³.

L'approche de la réunion de la Conférence sur le Désarmement avait été l'occasion au Canada d'une vaste campagne de pétitions, organisée par la League of Nations Society et diverses associations civiques ou religieuses en faveur de la réduction des armement. Au moment où s'ouvre la Conférence, ces pétitions favorables au désarmement ont obtenu au Canada un demi-million de signatures. Parmi les mouvements ayant fait campagne pour réunir des signatures, on peut citer notamment des organismes favorables à la Société des Nations (comme la League and National Society in Canada), des associations de femmes (Canadian Business and Women's Club, Women's League of Nations Association, Women's University Club, Council of Jewish Women, Women's International League for Peace and Freedom, National Council of YMCA, Alliance canadienne pour le vote des femmes du Québec), des associations de fermiers (United Farmers of Canada), d'étudiants (National Federation of Canadian University Students), d'officiers (Imperial Officers Association of Canada), des Eglises (Presbyterial and United Church of Canada), des clubs (Rotary Club, Kiwanis Club), des partis politiques (Independant Labour Party Women's Section)¹⁴. Parfois la correspondance émane des instances dirigeantes du mouvement sur le plan national, parfois d'une section provinciale ou locale.

Au cours des années 1932 et 1933, certains de ces organismes ou d'autres très voisins écrivent au Premier Ministre Bennett pour lui présenter les demandes suivantes concernant les positions que le Canada devrait défendre à la Conférence de Genève: une réduction générale des armements, l'égalité de traitement de toutes les nations, le contrôle des gouvernements sur les industries de guerre, l'abolition des armes offensives, la limitation des dépenses pour les armements, une surveillance internationale des armements, la mise en place d'inspections permanentes, le contrôle de l'exportation des armes¹⁵.

¹² Pearson, *op. cit.*, vol. 1, p. 88.

¹³ A.P.C., *Bennett Papers*, Box 428.

¹⁴ A.P.C., *Bennett Papers*, Box 426.

¹⁵ A.P.C., *Bennett Papers*, Box 428.

2. LE CANADA FACE AU DÉROULEMENT DE LA CONFÉRENCE SUR LE DÉSARMEMENT (1932—1934)

Les instructions données par le gouvernement canadien à sa délégation insistaient sur le désaccord du Canada à propos de la „thèse française de la sécurité” et de „toutes nouvelles propositions politiques visant à protéger les nations menacées par l'invasion ou l'agression”. Richard Veatch parle à cet égard „d'abîme” (gulf) séparant des positions française et canadienne en matière de désarmement¹⁶.

En fait, le Canada ne prend aucune initiative spectaculaire au cours de la Conférence sur le Désarmement. Il attend les initiatives des grandes puissances et se prononce, généralement avec prudence, sur les propositions ainsi présentées.

D'une manière générale, le gouvernement canadien préfère que l'on se tourne vers la prévention des conflits plutôt que vers la punition de l'agresseur; il souhaite que la SDN constitue une „machinerie” pour développer la conciliation plutôt que des sanctions, une tribune pour l'opinion internationale plutôt qu'un „super-Etat”. Enfin, Ottawa accepte le principe d'un désarmement qualitatif¹⁷.

Les Canadiens sont très soucieux, au cours de cette Conférence de garder leur liberté d'action vis-à-vis des Britanniques. Déjà, en juin 1931, ils avaient décliné l'offre des Britanniques d'envoyer des représentants à Londres ainsi que les autres dominions pour discuter à l'avance des problèmes de la Conférence parce qu'ils estimaient que le travail préparatoire, tant au Canada qu'en Grande Bretagne, n'était pas encore assez avancé pour envisager de tels contacts.

Des réunions s'étaient tenues à Londres, au siège du Foreign Office, entre des ministres du gouvernement du Royaume-Uni et les hauts commissaires des Dominions ou leurs représentants. Le colonel Vanier (Secretary, Office of the High Commissioner, Londres) qui représente le Canada est surtout venu pour recueillir des informations¹⁸.

Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures indique le 26 I 1932 au Haut Commissaire à Londres que le rapport intergouvernemental préparatoire à la Conférence avait été préparé à l'usage des membres de la délégation canadienne comme une information confidentielle. Il précise que la position du Canada sera communiquée aux autres délé-

¹⁶ Veatch, *op. cit.*, p. 62.

¹⁷ A note on the Canadian position at the Desarmement Conference, A.P.C., *Bennett Papers*, Box 425.

¹⁸ Télégramme du Haut Commissaire à Londres au Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, 18 I 1932, Secret, A.P.C., *Bennett Papers*, Box 425.

gations du Commonwealth à Genève mais que le rapport ne sera pas transmis au Dominion Office¹⁹.

La proposition d'André Tardieu de placer les armes les plus puissantes sous le commandement de la SDN, de créer une police internationale et de rendre l'arbitrage obligatoire avec des sanctions effectives contre un agresseur ne recueille pas — loin s'en faut — l'enthousiasme du Canada. Celui-ci, en effet, était hostile au Protocole de Genève de 1924 et même à l'article 10 du Pacte. Les Canadiens se sentent beaucoup plus proches des propositions de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis concernant un désarmement limité et qualitatif.

Sir George Perley, chef de la délégation canadienne déclare lors de la 9^e séance plénière le 13 II 1932 — la Conférence s'était ouverte le 2 février²⁰ — que le Canada souhaite que quelque chose de pratique et de concret puisse être réalisé: „Nous prenons cette Conférence au sérieux". Il précise que le Canada est pratiquement désarmé, qu'il ne constitue donc aucune menace et qu'il se sent en même temps en sécurité. „Nous comprenons, bien sûr, la relation entre les armements et la sécurité nationale, mais notre expérience nous a enseignés que la réduction des armements pouvait être en elle-même une source de sécurité"²¹.

Le délégué canadien ajoute que la paix pourra être atteinte „davantage par la prévention des conflits que par la punition de l'agresseur, en mettant en place un mécanisme de conciliation plutôt qu'en prévoyant des sanctions, en utilisant la SDN comme canal d'expression de l'opinion publique plutôt qu'en faisant de cet organisme un super-Etat".

Dès le 30 X 1931, le gouvernement canadien s'était déclaré d'accord pour respecter une trêve des armements pendant un an à partir de 1 XI 1931 si tous les Etats invités à la Conférence du Désarmement en faisaient autant²².

Après que Brüning eut demandé pour son pays l'égalité des droits et la réduction des armements des autres pays jusqu'au niveau fixé par le traité de Versailles à l'armée allemande, Sir George Perley voit bien que „le problème crucial est de trouver quelque formule

¹⁹ Télégramme du 26 I 1932, *ibidem*.

²⁰ Les premiers jours de la Conférence avaient été consacrés à écouter les interventions des délégués des principales puissances: France, Grande Bretagne, Etats-Unis, Allemagne, Italie, Japon et Russie.

²¹ A.P.C., *Bennett Papers*, Box 425, Déclaration canadienne lors de l'ouverture de la Conférence sur le Désarmement par Sir George Perley, 13 II 1932.

²² Télégramme du 30 X 1931 du secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures au Conseiller à Genève, A.P.C., *Bennett Papers*, Box 425.

de réconciliation entre position française et allemande: les uns demandant la sécurité, les autres l'égalité"²³.

Au début de juin, les représentants canadiens dans les commissions²⁴ se déclarent en principe d'accord avec la totale suppression de l'aviation militaire et navale²⁵ mais estiment que la mise en place d'un contrôle international de l'aviation civile dans le monde avec prise en charge du personnel et du matériel par la SDN en cas de guerre est une affaire très complexe: „Les problèmes du Canada sont totalement différents de ceux de l'Europe" déclare le Dr Riddell devant la commission technique le 22 VI 1932. Les Canadiens sont très hostiles au contrôle par la SDN, en cas de guerre, de l'aviation civile. Cela reviendrait à conférer à cette organisation un rôle de super-Etat²⁶. Les Etats-Unis sont d'ailleurs tout à fait d'accord avec cette prise de position.

Le plan proposé par Gibson à Genève en même temps que par le président Hoover à Washington le 22 VI 1932 pose des problèmes aux représentants canadiens à la Conférence: ils demandent des instructions, notamment concernant des points que ne plaisent guère aux Britanniques²⁷. En fait, la position du Canada s'avère très voisine de celle des Britanniques; mais le Canada ne veut pas souligner les divergences avec les propositions américaines en matière de réductions navales²⁸. Le 7 juillet, Dupré intervient dans la discussion générale pour soutenir la proposition Hoover „dans un esprit de cordialité vis-à-vis d'un bon voisin". Il se prononce en faveur d'une réduction des budgets militaires ainsi que de la suppression de la conscription, bien que celle-ci n'ait pas du tout été évoquée dans le plan Hoover. Il faut noter que, dès le 8 février, le Premier Ministre Bennett avait mentionné son intention de soulever la question à la Conférence du

²³ Sir George Perley au Premier Ministre. Télégramme 47, confidentiel, 2 V 1932, *ibidem*.

²⁴ Après s'être réunie en Conférence plénière, La Conférence nomma une commission générale avec les délégués de tous les Etats, et une commission politique à laquelle se rattachaient plusieurs commissions et comités.

²⁵ Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures au Secrétaire d'Etat pour les Dominions, 3 VI 1932, très secret, *ibidem*.

²⁶ Conseiller au sous-secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, 22 VI 1932, *Documents relatifs aux Relations extérieures du Canada*, vol. 5, 1931—1935, Ottawa, Ministère des Affaires extérieures, 1973, pp. 474—475, et Exposé du Dr Riddell devant la commission technique, A.P.C., *Bennett Papers*, Box 425.

²⁷ Conseiller à Genève au Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, 28 VI 1932, confidentiel, *ibidem*.

²⁸ Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures au Conseiller à Genève, télégramme no 39, 30 VI 1932, Confidentiel, *ibidem*.

Désarmement²⁹. Dupré avait demandé la veille au secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures son accord pour aborder le problème³⁰.

Devant le désaccord persistant, le Tchecoslovaque Benès aidé par le Britannique Simon prépara un compromis qu'il présenta le 23 juillet et fut accepté par 41 délégations dont la délégation canadienne. L'on sait que l'Allemagne, prétextant que l'égalité des droits ne lui était pas accordée, refusa d'accepter ce compromis, pourtant bien vague, et quitta la Conférence le 16 IX 1932.

Après des conversations entre Français, Allemands, Anglais, Italiens et Américains, il fut entendu que le but de la Conférence devait être de conclure une Convention dans laquelle l'Allemagne posséderait „l'égalité des droits dans un système qui assurerait la sécurité de toutes les nations". Le gouvernement canadien avait fait connaître aux Britanniques son accord sur la nécessité d'accorder à l'Allemagne l'égalité des droits³¹. Puis, la Conférence s'ajourna jusqu'en janvier 1933.

Devant la commission politique le chef de la délégation canadienne déclare en février 1933 que la politique du Canada consiste à favoriser davantage la conciliation et l'arbitrage que les garanties d'assistance militaire; le Canada suggère une approche synchronisée des problèmes de désarmement et de sécurité dans un esprit positif³².

En ce qui concerne la question de la fabrication des armements, le gouvernement canadien se déclare favorable à la suppression des firmes privées de production d'armements mais estime impraticable une internationalisation de la fabrication des armes³³.

Le 23 III 1933, le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures donne à la délégation canadienne à Genève l'ordre d'exprimer son soutien à la proposition britannique présentée par Ramsay MacDonald le 16 mars³⁴. La Conférence ne faisant guère de progrès, elle s'ajourne le 29 juin jusqu'au mois d'octobre. La France insista pour le contrôle des armements, c'est-à-dire la sécurité, passe avant le désarmement. Elle fut suivi par la Grande Bretagne et les Etats-Unis inquiets à propos des intentions d'Hitler. Le 14 octobre, celui-ci décida de quitter

²⁹ Canada, House of Commons Debates, 8 II 1932.

³⁰ Télégramme no 78, secret et confidentiel, *ibidem*.

³¹ Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures au Secrétaire d'Etat aux Domaines, 18 XI 1932, télégramme, très secret, A.P.C., *Bennett Papers*, Box 425.

³² Conseiller au Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, télégramme, 15 II 1933, *Documents relatifs aux Relations extérieures du Canada*, vol. 5, p. 484.

³³ Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures au Conseiller, 8 III 1933, *ibidem*, p. 487.

³⁴ A.P.C., *Bennett Papers*, Box 429.

la Conférence de Désarmement et de se retirer de la Société des Nations.

La Conférence sur le Désarmement continua cependant une existence au ralenti jusqu'au 11 VI 1934, date à laquelle elle se sépara avec le sentiment qu'elle ne tiendrait pas d'autres réunions. Pendant ces derniers mois, la délégation canadienne, comme les autres Etats non Européens, à l'exception des Etats-Unis et de la Chine, resta presque complètement silencieuse³⁵.

La délégation canadienne eut l'occasion de revenir sur la question de la conscription, pour indiquer comme les Etats-Unis du reste, à quel point le Canada était opposé à une telle institution, même si le service militaire devait être de courte durée³⁶.

En mars 1934, Riddell espère pourtant qu'un compromis raisonnable pourra être atteint grâce aux efforts de la Grande-Bretagne. Il écrit à Skelton „je ne peux pas voir ce que les Français gagnent à continuer à ergoter à propos des obligations imposées à l'Allemagne par le traité de Versailles à un moment où le monde a pratiquement accordé à l'Allemagne le droit moral de réarmer dans la mesure où les autres signataires n'ont pas appliqué l'article 8 du Traité"³⁷. „Je ne peux pas croire que les Français [...] seront contents de prendre la responsabilité de l'échec de la Conférence"³⁸.

Le Canada est hostile à la transformation de la Conférence du Désarmement en une Conférence permanente sur la Paix comme le demandait Litvinov³⁹ mais il est favorable à l'entrée de l'URSS à la SDN⁴⁰.

Conclusion

Quelles observations peut-on tirer de l'attitude du Canada à l'égard de la Conférence du Désarmement? Les Canadiens sont parfaitement conscients de l'éloignement des positions française et allemande. Au début de 1934, les délégués canadiens se déclarent déçus par l'attitude

³⁵ F. P. Walters, *A History of the League of Nations*, London 1952, t. II, p. 553.

³⁶ Conseiller au Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, 5 V 1933, *Documents relatifs aux Relations extérieures du Canada*, vol. 5, p. 492.

³⁷ Conseiller au sous-secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, 28 III 1934, confidentiel, *Documents relatifs aux Relations extérieures du Canada*, p. 500.

³⁸ Conseiller au sous-secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, 19 V 1934, confidentiel, *Documents relatifs aux Relations extérieures du Canada*, p. 501.

³⁹ Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures au Secrétaire d'Etat aux Dominions, télégramme no 46, 15 VIII 1934.

⁴⁰ Secrétaire d'Etat au Conseiller, télégramme no 15, secret, 28 V 1934.

de la France à l'égard de la négociation sur le Désarmement⁴¹. Ils se sont montrés très proches des positions britanniques, mais ont bien tenu à rappeler à plusieurs reprises que s'ils avaient été informés des décisions anglaises, ils n'avaient pas été „consultés" et n'étaient donc en aucune mesure engagés par leurs prises de position. Le gouvernement canadien est très soucieux de ne pas apparaître comme influencé par les prises de position britanniques. Lorsque, en février 1934, le gouvernement britannique avait recherché le soutien du Canada à ses plus récentes propositions de désarmement, le Département canadien des Affaires extérieures avait indiqué au Haut Commissaire du Canada à Londres qu'il ne pouvait pas répondre favorablement: „Nous ne pensons pas que c'est le rôle du Canada d'être amené sur la scène de Westminster après la fin de la représentation principale pour y chanter avec le choeur un accord complet et une approbation"⁴². Ils ont le souci de ne pas déplaire aux Etats-Unis, même lorsque les propositions de ces derniers ne les enthousiasment pas.

En réalité, les Canadiens n'ont aucune raison de vouloir jouer un rôle décisif dans cette Conférence: ils ne tiennent pas à quitter les „hauteurs de sécurité" où ils se sont installés⁴³. La SDN, qu'ils considèrent comme très européenne parce que les Etats-Unis n'y sont pas, ne doit surtout pas devenir un super-Etat mais rester un organisme s'efforçant de faciliter les conciliations pacifiques en évitant l'emploi de la force.

Il est bien clair que les dirigeants canadiens ne se font pas trop d'illusions à propos du rôle réel que leur pays peut jouer dans la question du Désarmement. Le Premier Ministre Bennett écrivait le 20 XII 1931 à un correspondant: „Notre position en faveur du désarmement est bien connue. La seule question est de savoir si les autres pays sont favorables au désarmement. Dix millions de personnes dans la partie septentrionale de l'Amérique du Nord ne sont pas un facteur important pour influencer la France, l'Allemagne ou l'Italie"⁴⁴. Deux ans plus tard l'opinion du Premier Ministre sur ce point n'a pas changé. Il expose son scepticisme avec franchise au Révérend Richard Roberts le 21 XII 1933: „J'avoue qu'il est difficile de savoir quel rôle ce

⁴¹ Conseiller au Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, confidentiel, 28 III 1934.

⁴² *Canada, Ministère des Affaires extérieures, Documents relatifs aux relations extérieures du Canada*, vol. 5, 1931—1935, Ottawa 1973, doc. 591, p. 498, Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures au Haut Commissaire à Londres, 4 II 1934.

⁴³ Eastman, *op. cit.*, p. 90.

⁴⁴ R. B. Bennett au major Lockwood, Vice President de l'Imperial Officers Association of Canada, 20 XII 1931, A.P.C., *Bennett Papers*, UNB roll 222.

pays [le Canada] peut jouer dans la solution des problèmes concernés..."⁴⁵ „le Canada n'est pas un membre important de la Société des Nations sauf dans la mesure où nous sommes en membre actif du continent nord-américain". „Je demande: que peut faire un homme qui représente seulement dix millions et demi d'habitants?"⁴⁶

Université de Nantes

Yves-Henri Nouailhat

KANADA A KONFERENCJA ROZBROJENIOWA W 1932 R.

Problem ograniczenia zbrojeń miał dla rządu kanadyjskiego inny wymiar, aniżeli dla państw europejskich. Kraj nie był zagrożony (bardzo dobre stosunki z Waszyngtonem i Londynem) i posiadał symboliczne siły zbrojne. Delegatom kanadyjskim w Lidze Narodów (LN) przeprowadzenie ograniczenia i redukcji zbrojeń wydawało się sprawą stosunkowo prostą i łatwą.

Udział delegacji Kanady w konferencji rozbrojeniowej w Genewie poprzedziły prace przygotowawcze komisji rządowej, złożonej z przedstawicieli MSZ i Ministerstwa Obrony. W skład delegacji kanadyjskiej na konferencję weszli m. in. sir Georges Perley, minister bez teki, Maurice Dupré, państwowy radca prawny, Winifred Kydd, przewodnicząca Narodowej Rady Kobiet w Kanadzie, dr Riddell, stały delegat Kanady w LN, L. B. Pearson, pierwszy sekretarz w MSZ. Do rządu napływały petycje rozmaitych organizacji społecznych (ok. pół miliona podpisów) domagających się podjęcia w Genewie inicjatyw zmierzających m. in. do powszechnej redukcji zbrojeń, ograniczenia wydatków zbrojeniowych, kontroli produkcji broni.

W przededniu konferencji rozbrojeniowej dyplomacja kanadyjska zakładała, że powodzenie obrad zależy będzie głównie od pogodzenia stanowisk Francji i Niemiec w kwestiach bezpieczeństwa i rozbrojenia. W Ottawie okazywano zrozumienie dla dążenia Francji do wzmocnienia bezpieczeństwa kraju, ale uważano, że „zbrojenia nigdy nie zagwarantują bezpieczeństwa”.

Podczas obrad konferencji (otwartej 2 II 1932 r.) delegaci kanadyjscy nie zgłosili żadnego planu rozbrojeniowego. Zgodnie z instrukcjami MSZ zajmowali krytyczne stanowisko wobec działań delegacji francuskiej uzależniającej ograniczenie zbrojeń od postępu w dziedzinie bezpieczeństwa. Kanadyjczycy odnieśli się niechętnie do „planu Tardieu”. Popierali natomiast niektóre projekty Stanów Zjednoczonych i W. Brytanii, m. in. zasadę „rozbrojenia jakościowego”, częściowo „plan Hoovera” oraz „plan MacDonalda”. Uważali, że należy uznać niemieckie żąda-

⁴⁵ R. B. Bennett au Révérend Richard Roberts, 21 XII 1933, confidentiel, A.P.C., *Bennett Papers*, vol. 429.

⁴⁶ *Ibidem*.

nia równouprawnienia w zakresie zbrojeń. Opowiadali się za podpisaniem konwencji, która uwzględniałaby zwłaszcza francuskie i niemieckie postulaty. Z niepokojem obserwowali, że pogłębiające się różnice pomiędzy stanowiskami delegacji Niemiec i Francji prowadzą do fiaska konferencji. W schyłkowym okresie konferencji (od 1934 r.) delegaci Kanady zajmowali bierną postawę. Rząd kanadyjski był przeciwny przekształceniu konferencji rozbrojeniowej w stałą konferencję pokojową (projekt Maksyma Litwinowa), ale zgadzał się na wejście Związku Radzieckiego do LN.

Dziennik

PROBLEMA WYSTĘPIENIA W IMIĘ DYKTANDA
 ILOKALITY FUNDICIONII

Dziennik... (faint text) ...

Należy... (faint text) ...

W tym... (faint text) ...

W tym... (faint text) ...